

REGLEMENT

RALLYE REGIONAL DES VINS DU GARD

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement et ouverture des engagements : Lundi 8 Février 2016

Clôture des engagements : Vendredi 5 Mars 2016 Parution du carnet d'itinéraire : Samedi 12 Mars 2016

Dates et heures des reconnaissances : Samedi 12 Mars 2016 de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi 18 Mars 2016 de 14h à 18h

Vérifications des documents : Vendredi 18 Mars 2016 de 17h45 à 21h45, Maison des Associations, Rue de l'ancien pont à Remoulins

Vérifications des voitures : Vendredi 18 Mars 2016 de 18h à 22h, Parking du marché – la Madone à Remoulins

Heure de mise en place du parc fermé : Vendredi 18 Mars 2016 à partir de 18h, Parking du marché – la Madone à Remoulins

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs : Vendredi 18 Mars 2016 à 21h, Maison des associations à Remoulins. Publication des équipages admis au départ : Vendredi 18 Mars 2016 à 23h, Maison des associations à Remoulins.

Départ de : Remoulins, Parking du marché – la Madone à Remoulins, Samedi 19 Mars 2016 à 8h30. Arrivée à : Remoulins, Parking du marché – la Madone à Remoulins, Samedi 19 Mars 2016 à 21h09.

Vérification finale : Samedi 19 Mars 2016 à partir de 21h09 au Garage Laborie à Castillon du Gard ; Publication provisoire des résultats du rallye : Samedi 19 Mars 2016 à 22h30 au Parc d'Arrivée.

Remise des prix : Maison des Associations, Rue de l'ancien pont à Remoulins, Samedi 19 mars 2016, à partir de 23h.

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Gard Cévennes organise le 17^{ème} Rallye régional des Vins du Gard en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Auto Languedoc-Roussillon le **20/01/2016** sous le n° **R5** et par la FFSA sous le permis d'organiser n° R5 en dâte du 20/01/2016.

Comité d'Organisation

Président : Jean José DARDANELLI

Membres : Les membres de l'ASA Gard Cévennes

Secrétariat du Rallye, Adresse: ASA Gard Cévennes, Impasse du Doubs, Boulevard Périphérique Sud, 30900 NIMES

Téléphone: 04 66 29 15 38

Courriel: asa.gardcevennes@orange.fr

Permanence du Rallye: Impasse du Doubs, Boulevard Périphérique Sud, 30900 NIMES

Maison des associations, Rue de l'ancien Pont, 30210 REMOULINS du Vendredi 18 Mars 2016 à partir de 14h au

Samedi 19 Mars 2016 jusqu'à 24h

Organisateur technique

Nom: ASA Gard Cévennes

Adresse: Impasse du Doubs, Boulevard Périphérique Sud, 30900 NIMES

Téléphone: 04 66 29 15 38

Courriel: asa.gardcevennes@orange.fr

1.1P. OFFICIELS

FONCTION	NOM	LICENCE N°
Président du collège des commissaires sportifs	Claude MARY	1622
Commissaires Sportifs	Pierre CHARDOUNAUD	3158
	Maryline DUCARTERON	6840
Directeur de Course	Marc DUCARTERON	9003
Directeurs de Course Adjoint au PC	Thierry GRAUBY	163786
	Nathalie CHANTAGREL	9549
Directeurs de Course Adjoint délégués aux ES	Nicolas BALDIT	134045
	Carmen BELCHI	8747
Directeur de course voiture tricolore	Claude COURET	5368
Médecin Chef	Michel ROMIEU	9031
Commissaire Technique responsable	David FOURTET	18310
Commissaires Techniques	Christian MANGEMATIN	6507
	Yves PERIE	54790
	Maurice PIZOT	207621
	Bruno LAUZE	5369
Chargés des relations avec les concurrents (CS)	Gérard DURAND	13816
	Delphine GRAUBY	163787
Chronométreur	Christian TSAKIROPOULOS	139558
	Yves GUILLEMIN	2329
	Jean Pierre FAYARD	132892
	Alain BASTID	155491
Juge de Faits	José GISPER	3184
	Thierry LE FOLL	58387
Responsables sécurité	Jean José DARDANELLI	20166
	Patrick MAURIN	27826
Chargée des vérifications administratives	Elodie MAURIN	34670

Les classements informatique seront assurés par : Jean Louis DUROMARIN

1.2P. ELIGIBILITE

Le 17^{ème} Rallye régional des vins du Gard compte pour la Coupe de France des rallyes (coef.2), le championnat des rallyes de la ligue Languedoc-Roussillon, le Challenge ASA Gard Cévennes.

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés seront convoqués pour les vérifications administratives le Vendredi 18 Mars 2016 de 17h45 à 21h45, Maison des Associations, Rue de l'ancien pont à Remoulins.

Les vérifications techniques auront lieu le Vendredi 18 Mars 2016 de 18h à 22h, Parking du marché – la Madone à Remoulins Les vérifications finales seront effectuées :

Garage LABORIE, RD 6086, 30210 CASTILLON DU GARD

Taux horaire de la main d'œuvre : 60€ TTC.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye régional des vins du Gard doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le Vendredi 5 Mars 2016.

La liste provisoire des engagés publiée sur le site http://gard.cevennes.free.fr tient lieu de confirmation d'engagement.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés à :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 240 €
- équipage complet ASA Gard Cévennes avec la publicité facultative des organisateurs : 200 €
 un membre équipage ASA Gard Cévennes avec la publicité facultative des organisateurs : 220 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : engagement X2
- 3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. Les chèques ne seront encaissés qu'à compter du lundi 21 Mars 2016.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée uniquement dans REMOULINS, sur les parkings figurants sur le plan fourni avec le carnet d'itinéraire.

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

4.6P. IDENTIFICATIONS DES VOITURES

Conforme au règlement standard FFSA.

... A cet effet, chaque voiture devra être équipée à l'avant (à l'emplacement initialement prévu sur le modèle de série pour la plaque d'immatriculation) d'un support, d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation (520 x 110) permettant le positionnement de l'identification promotionnelle. L'absence de cette plaque entrainera les pénalitées prévues à l'article 5.4 du règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye régional des vins du Gard représente un parcours de 241km.

Il est divisé en 1 étape de 4 sections. Il comporte 8 épreuves spéciales d'une longueur totale de 40 km.

Samedi 19 Mars 2016 - ES1/3/5/7: 5,9 km, ES2/4/6/8: 4.1 km soit 10 km d'ES à faire 4 fois.

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire" du carnet d'itinéraire.

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu: Samedi 12 Mars 2016 de 9h à 12h et de 14h à 17h et Vendredi 18 Mars 2016 de 14h à 18h Distribution du carnet d'itinéraire : Samedi 12 Mars 2016 de 9h à 12h et de 14h à 17h, **Bar-Restaurant de la Fontaine à Valliguières.**Vendredi 18 Mars 2016 de 14h à 18h, **maison des Associations, rue de l'ancien pont à Remoulins.**

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont : Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATION – APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

La remise des prix se déroulera : Maison des Associations, Rue de l'ancien pont à Remoulins, Samedi 19 mars 2016, à partir de 23h. Les chèques des prix seront expédiés par courrier à l'adresse figurant sur la demande d'engagement après encaissement du montant des droits.

Seront récompensés les 5 premiers du classement général :

1 ^{er}	300€	4 ^{eme}	150€
2 ^{ème}	250€	5 ^{ème}	100€
3 ^{ème}	200€		

Ainsi que le premier équipage féminin : 100€

COUPES

Les équipages classés selon le tableau suivant recevront une coupe, des commissaires recevront une coupe. Les coupes ne sont pas cumulables.

	Général	Groupe	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe	Féminin	Equipage
			1 partant	2à5	6à9	10à15	+de15		100%
				partants	partants	partants	partants		ASA GC
1 ^{er}	Х	X	X	Х	Х	X	Х	Х	Х
2 ^{ème}	X			Х	X	X	X		Χ
3 ^{ème}	Х				X	X	X		X
4ème	X					X	X		
5ème	Х						X		